



Cotisation assurance auto augmentation de + de 100 e pas de cause

Par **sary**, le **05/06/2008** à **22:46**

Bonsoir,
Je souhaiterais recevoir une aide concernant mon assurance auto. Je viens de recevoir ma cotisation annuelle d'assurance et surprise ! celle ci a augmenté de 100 euros alors que je n'ai pas eu d'accident ni rien . Mon assureur me signale simplement dans son courrier " suite à une révision tarifaire des contrats sans franchise, nous vous faisons parvenir votre quittance à échéance du ..." et c'est tout !
les assureurs peuvent -ils augmenter de cette façon les cotisations ? Je suis chez eux depuis 17 ans , pas d'accident depuis la date de mon permis .
Quelle démarche avoir maintenant ? Bien sûr j'ai demandé un relevé d'information pour aller voir ailleurs mais je l'attends encore .
En vous remerciant de vos conseils.
SP